



Annulation commande d'une caravane chez concessionnaire

Par **Luka76**, le **07/03/2025** à **19:40**

Bonjour,

Nous avons commandé en septembre, une caravane neuve chez un concessionnaire.

il nous appelle il y a deux jours pour nous dire qu'elle va entrer en production mais : le constructeur ajoute des éléments et options que nous ne souhaitons pas commander et nous impose une augmentation de presque 4000 €.

Nous avons trouvé mieux (même modèle sorti d'usine en 2024) pour moins cher que le prix de notre bon de commande.

nous souhaitons annuler la commande mais le vendeur dit qu'on ne peut pas même si on ne veut pas ce qu'il nous propose parce que c'est trop cher. Est ce vrai ?

Par **Cousinnestor**, le **08/03/2025** à **09:32**

Hello !

Lisez la commande que vous avez signée pour voir s'il elle comporte une clause conditionnant une éventuelle annulation de votre part. A priori votre commande vous engage (mais pas pour les options que le vendeur prétend ajouter !)... Votre commande prévoit-elle une date maxi de livraison ? Et quelle est maintenant la date de livraison prévue ?

A+

Par **Luka76**, le **08/03/2025** à **10:39**

Malheureusement votre réponse me conforte.
Merci beaucoup.

Bon week-end

Par **Pierrepauljean**, le **08/03/2025** à **11:50**

bonjour

le concessionnaire a t il confirmé par écrit les conditions de ces modifications?

si non, envoyez lui un mail lui demandant de vous confirmer sa proposition ar vous n'avez pas bien compris.....

Par **Luka76**, le **08/03/2025** à **19:32**

Il l'a fait. Est-ce que cela change quelque chose ?